

Questions orales

● (1510)

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Oui, monsieur l'Orateur, j'ai déjà garanti dans une autre déclaration que l'affectation de matériel au Moyen-Orient ne nuira pas à nos opérations de recherches et de sauvetage.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LA CONSOMMATION DE CARBURANT DES VÉHICULES ET LES NORMES ANTIPOLLUTION—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT AUX OBJECTIFS POUR 1975

M. Trevor Morgan (St. Catharines): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Étant donné l'intensification de la crise de l'énergie et le fait que les normes antipollution accroîtront beaucoup la consommation d'essence et d'huile—elles doivent entrer en vigueur en 1975—le ministre envisage-t-il un relâchement de ces normes? Sinon, pourquoi?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, on a annoncé les normes antipollution canadiennes. Elles ne sont pas aussi strictes que les normes américaines et, d'après nos renseignements, les règlements canadiens relatifs à l'essence pour automobiles ne sont pas aussi rigoureux que les règlements américains et n'en accroîtront pas la consommation?

M. Lambert (Edmonton-Ouest): La consommation augmentera quand même de 20 p. 100.

M. Morgan: A cause de ces normes, les voitures brûleront plus d'essence que jamais.

[Plus tard]

M. Morgan: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de l'Environnement. Lorsque les normes relatives aux gaz d'échappement des véhicules entreront en vigueur en 1975, quel sera l'accroissement procentuel de la consommation d'alcool qui résultera de l'application de ces normes?

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Vous voulez dire d'essence.

M. Morgan: Oui, d'essence, excusez-moi.

M. Davis: Monsieur l'Orateur, les fabricants d'automobiles nous disent que l'accroissement de la consommation d'essence par mille sera à peu près le même qu'en 1973.

* * *

L'AGRICULTURE

LE BŒUF—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT À L'IMPOSITION D'UN DROIT D'ENTRÉE

M. John Wise (Elgin): Monsieur l'Orateur, ma question est très directe et je l'adresse au ministre de l'Agriculture. Elle porte sur le prix actuel du bœuf. J'aimerais demander

[M. McKinnon.]

au ministre s'il a recommandé une surtaxe temporaire à ses collègues du cabinet?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'ai fait plusieurs recommandations à mes collègues.

* * *

LES PÉNITENCIERS

COLOMBIE-BRITANNIQUE—LE RAPPORT DE L'ENQUÊTE SUR LES TROUBLES

M. Stuart Leggat (New Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général qui, je crois, a informé la Chambre hier qu'il attendait un rapport de son personnel au sujet du pénitencier de la Colombie-Britannique. J'aimerais lui demander si un tel rapport sera déposé à la Chambre et quand le solliciteur général s'attend à le recevoir.

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je faisais allusion à une enquête que doit faire l'enquêteuse des services correctionnels, l'ombudsman, laquelle d'ailleurs ne fait pas partie de mon personnel. Elle détient un statut indépendant aux termes de la loi sur les enquêtes. J'attends son rapport. Je sais que la présentation occasionnelle de rapports à la Chambre entre dans ses attributions. Je vais donc m'enquérir sur la nature de celui-ci avant de donner de plus amples détails.

LA CONSTRUCTION DE L'ÉTABLISSEMENT DE MISSION (C.-B.)

M. Stuart Leggat (New Westminster): Monsieur l'Orateur, le solliciteur général voudrait-il informer la Chambre de l'état des travaux de construction à Mission, travaux entrepris pour pallier l'exiguïté des locaux qui continue d'aggraver la situation au pénitencier de la Colombie-Britannique?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, nous allons continuer les travaux de construction à Mission, en Colombie-Britannique. Nous y érigeons des locaux temporaires et la construction de l'institution sera l'œuvre tant d'ouvriers professionnels que de certains détenus.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA VENTE DE POTASSE DE LA SASKATCHEWAN À LA CHINE—LES NÉGOCIATIONS POUR L'AVENIR

M. J.-J. Blais (Nipissing): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce et concerne la récente annonce de la vente de potasse de la Saskatchewan pour un montant de 8 millions. Étant donné que cette annonce a été faite si peu de temps après la visite effectuée par le premier ministre chez ce client, c'est-à-dire la République populaire de Chine, et vu les bonnes relations qui existent manifestement entre le Canada et ce pays, le ministre pourrait-il dire quelles mesures on prend pour accroître le commerce actuel de ce produit avec la Chine?